

À l'unanimité

Autor(en): **Donzel, Raphael / Ulrich, Wolfgang**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **12 (2010)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-995309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A l'unanimité

Que les élèves aient du plaisir à pratiquer des activités physiques! Parmi une vingtaine de compétences au choix par degré scolaire, les enseignants placent cet objectif en tête de liste.

Texte:Raphael Donzel, Wolfgang Ulrich, Christoph Conz

À chaque degré scolaire correspond une série de compétences à atteindre par les élèves. Certaines concernent les formes motrices fondamentales (courir, sauter, se tenir en équilibre, rouler, grimper, etc.), d'autres les dispositions personnelles (développement personnel, perception de son corps, etc.) et quelques-unes le comportement en groupe (fair-play, travail en groupe, etc.). Chaque enseignant ayant participé à cette enquête a listé ces compétences selon leur importance pour un enseignement de l'éducation physique et sportive de qualité. Le résumé ci-après présente les résultats par degré scolaire, ainsi que le graphique détaillé pour le secondaire I. Les cinq autres graphiques sont à découvrir dans le rapport final de l'ASEP.

Degré préscolaire/école infantile (EE): Les enseignants sont unanimes: le plaisir lors de la pratique d'un sport est l'objectif principal. La connaissance de son corps – c'est-à-dire être capable de percevoir et savoir nommer les différentes parties – figure également au premier plan à cet âge. Elle est une condition indispensable à l'apprentissage des formes motrices fondamentales. L'équilibre et une prompt réaction (réagir de manière adéquate à un signal) sont, elles aussi, des compétences-clés à l'école infantile. Au même titre que des expériences variées dans la troisième dimension (grimper). L'aspect social de l'éducation physique est considéré comme moyennement important.

1^{re}-2^e années: L'apprentissage des jeux de balle gagne en importance lors des deux premières années de l'école obligatoire. Une musculature posturale fonctionnelle pour permettre un mouvement varié aux engins demeure centrale. La composante sociale – collaborer avec les camarades et suivre un objectif commun – recueille plus de suffrages. Enfin, grimper aux agrès de différentes manières développe la coordination, la force et la stabilisation, et renforce conjointement la confiance en soi et ses capacités (avoir du courage, oser).

3^e-6^e années: Le plaisir que procurent les activités physiques et sportives et leur importance pour le développement personnel sont des compétences centrales jusqu'à la fin de la 6^e année. Le respect des règles de la baignade se place en tête de liste; probablement parce que les jeunes de cet âge sont plus souvent confrontés à l'élément «eau» en groupe et sans la surveillance d'un adulte. Disposer d'une mobilité articulaire et d'une musculature posturale fonctionnelles – fondamentales pour un mouvement économique et efficace – est jugé plus important que les compétences spécifiques aux disciplines sportives.

7^e-9^e années: Avoir du plaisir à pratiquer du sport et être en mesure de reconnaître l'importance du mouvement pour son déve-

loppement personnel sont – à nouveau – les compétences essentielles à acquérir au terme de la scolarité obligatoire. Pouvoir agir de manière adaptée à la situation et avec loyauté pour s'auto-arbitrer, ainsi que savoir collaborer avec ses camarades et viser un objectif commun occupent aussi les premières places du classement. Tout comme être capable de percevoir ses forces et faiblesses physiques et personnelles et en faire une estimation précise et adaptée, ou disposer d'une musculature posturale fonctionnelle (voir fig. 1).

Secondaire II, école professionnelle (EP): Outre le plaisir de pratiquer un sport, encore et toujours en haut du tableau, les thèmes ayant une portée dans la vie professionnelle et sociale figurent en avant-plan. La compétence «Être capable de respecter les règles de jeu fixées en commun» dépasse en effet le cadre de la salle d'éducation physique. Ce constat également valable pour l'auto-évaluation et la capacité de collaborer. Enfin, il apparaît que les enseignants des écoles professionnelles privilégient les domaines de la santé aux dépens des compétences sportives.

Secondaire II, gymnase: Il est intéressant de constater que les trois compétences «Principes de base de l'endurance, de la force et de la mobilité» sont mieux notées par les enseignants des gymnases que par ceux des écoles professionnelles. Sinon, les deux classements présentent de grandes similitudes: le plaisir de pratiquer un sport et la reconnaissance des effets positifs du mouvement pour se maintenir en bonne santé recueillent le plus de suffrages.

Autres observations: Certaines compétences-clés sont présentes à tous les degrés scolaires et permettent une lecture transversale. Nous en avons sélectionné quatre et indiqué leur classement respectif de l'école infantile au degré secondaire II gymnase. Surprises en vue!

- «Avoir du plaisir à pratiquer du sport lors des leçons d'EPS»: il s'agit de la compétence principale pour les enseignants de tous les degrés scolaires.
- «Être capable de percevoir ses forces et faiblesses physiques et personnelles»: cette compétence grimpe dans la hiérarchie au fur et à mesure des degrés scolaires. Classements: 11 (EE), 9 (1^{re}-2^e), 5 (3^e-6^e), 6 (7^e-9^e), 5 (EP), 4 (gymnase).
- «Être capable de se mouvoir en rythme»: les enseignants n'accordent que peu d'importance à cette compétence. Classements: 13, 19, 18, 20, 17, 20.
- «Être capable d'évoluer dans l'eau»: cette compétence ne rencontre pas un meilleur accueil, si ce n'est pour les enseignants de 3^e-6^e années. Classements: 19, 11, 8, 11, 16, 15. ■

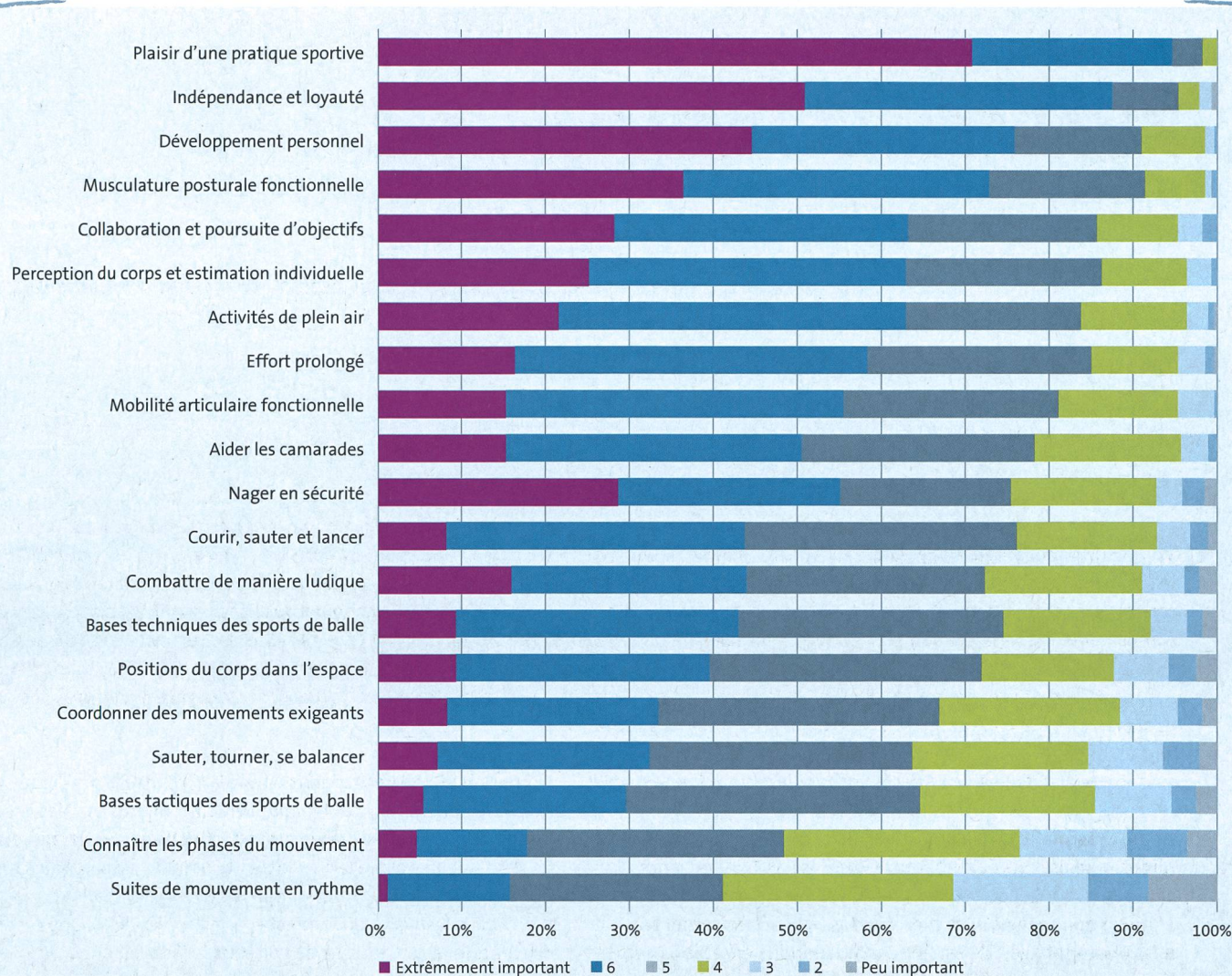


Figure 1: Compétences à atteindre par les élèves au terme de la scolarité obligatoire (dans l'ordre de priorité)

Expression peu nommée

Dans le cadre du projet «Deutschschweizer Lehrplan», la Haute école pédagogique de Zurich (PHZH) a procédé, sur mandat de l'Office fédéral du sport de Macolin, à une analyse de la discipline «Education physique et sportive» dans les plans d'études des écoles enfantines et primaires de Suisse allemande (rapport publié en 2008). Sur les 1017 objectifs recensés, seuls 53 concernaient l'expression.

Les points principaux:

- L'objectif «Utiliser le mouvement comme moyen d'expression créative» occupe une place de choix à l'école enfantine avec une mention dans cinq plans d'étude.
- L'objectif «S'identifier à un mouvement et le reproduire» est diversement interprété dans les plans d'études à l'école enfantine. Ces derniers accordent une grande liberté au déroulement de ces mouvements.
- Les objectifs du langage corporel touchent deux aspects: il s'agit d'une part de communication avec le corps et de l'expression de son humeur, de ses sentiments et de son vécu; et, d'autre part, des histoires, des thèmes, une langue, etc. mis en mouvement.

- Les objectifs de la danse proviennent tous de plans d'études récents et s'inspirent de la terminologie utilisée dans le domaine «Vivre son corps, s'exprimer, danser» des manuels fédéraux d'éducation physique.

Source

Fries, A.-V.; Baumberger, J.; Egloff, B. (2008): Volksschullehrpläne der Deutschschweiz für «Bewegung und Sport»: Eine Lehrplananalyse. Schlussbericht. Office fédéral du sport OFSP, Haute école Pédagogique de Zurich, 34 pages.

Le rapport final (en allemand) peut être téléchargé sur notre site Internet www.mobile-sport.ch » Login